

## **COMPTE-RENDU**

### **Réunion de restitution : projet de requalification de la place Lucien Victor Meunier**

Mardi 2 juillet 2024, à 18h00

Club Senior Albert Barraud



#### **Étaient présents :**

- Nadia Saadi, Maire adjointe du quartier Bordeaux centre
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire en charge de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Patrick Papadato conseiller municipal délégué en charge de la voirie, la mobilité ; l'accessibilité et le stationnement
- SCE ateliers, agence Bordeaux
- Direction générale Mobilité, Bordeaux Métropole.
- Mairie de quartier Bordeaux centre
- Mission démocratie permanente, mairie de Bordeaux

39 habitant.e.s, commerçant.e.s

## **Introduction Mot d'accueil**

*Nadia Saadi*

*Maire-adjointe du quartier Bordeaux centre*

Nadia Saadi, maire-adjointe du quartier Bordeaux centre revient sur la concertation qui s'est tenu sur site en mars dernier. L'objectif de cette rencontre était de recueillir l'avis des riverains et commerçants du secteur sur l'aménagement de cette place. Les services ont depuis travaillé afin de proposer une solution.

# I - Présentation du projet de requalification de la place Lucien Victor Meunier

Christelle Rivière, paysagiste conceptrice, cheffe de projet  
Camille Dubrana, SCE Ateliers, Agence Bordeaux.

Avant de présenter le projet de requalification de la place Lucien Victor Meunier, Christelle Rivière revient sur les éléments du contexte. Elle précise que ce projet est le fruit d'un dialogue technique.

Pour cette place, il existe un cadrage règlementaire au titre de la protection du patrimoine

- Zone de prescription archéologique
- Secteur de protection des monuments historiques

=> Des modalités opérationnelles particulières (dialogue avec ABF, SDAP...) et des enjeux de nivellation à considérer : éviter les déblais au-delà de 40 cm de profondeur

Une place intégrée dans un « esprit de quartier »

- Un plan de circulation modifié, tenant compte de la mise en œuvre du parcours BHNS sur la rue Capdeville
- Une grande sensibilité des riverains sur le respect de l'identité des lieux et l'apaisement de la circulation.

=> une démarche de concertation pour faciliter le projet : atelier de partage du diagnostic sur site le 12 mars de 15h à 18h.

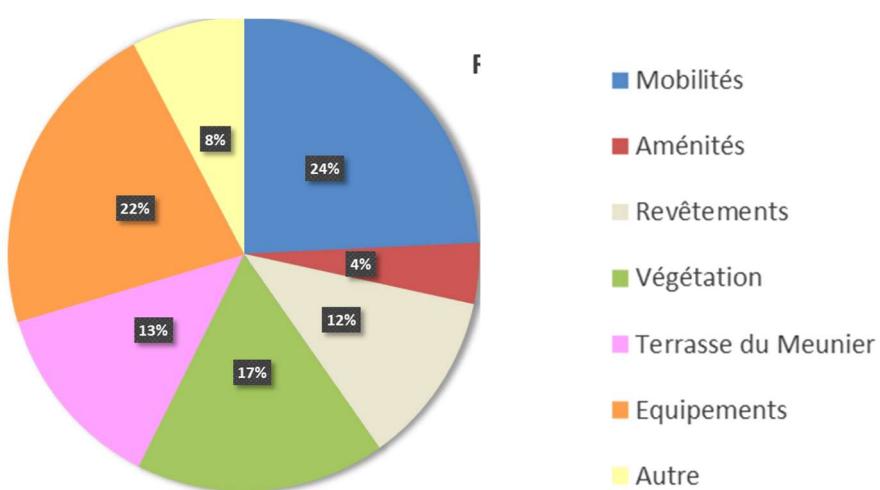
## A- Retour sur le temps de concertation : le bilan

Les modalités de participation : 60 personnes ont participé à ce temps. Une forte majorité des participants résidaient sur la place ou à proximité.

Trois panneaux ont été mis à disposition pour permettre aux participants de s'exprimer sur leur perception des enjeux de l'aménagement. Cela représente 128 post-it et 336 avis exprimés.

### La synthèse des avis exprimés sur les points forts et les faiblesses de la place aujourd'hui.

- La répartition des thématiques parmi les avis exprimés :



Il en ressort que :

- 53% des avis recueillis se placent dans la catégorie « je n'aime pas » : Mobilités -> Équipements -> revêtements -> entretien ;
- les principales sources de satisfaction sont : Végétation -> terrasse -> convivialité et calme -> qualité du patrimoine bâti.

## La synthèse des 169 avis sur les points forts et les faiblesses de la place aujourd’hui :

### a) Volet « MOBILITES » : 24% des opinions recueillies

Points négatifs : circulation VL excessive, vitesse (9), circulation et stationnements gênants des 2 roues et cycles (9), stationnement VL encombrant (7), nouveau sens de circulation contraignant (6), manque d'accessibilité piétonne (4)

Points positifs : stationnement proche du domicile (3), circuler à vélo et disposer de supports pour les accrocher (3).

### b) Volet « EQUIPEMENTS » : 22% des opinions recueillies

Points négatifs : émergence des bennes pour le tri et des armoires réseaux (26), manque d'éclairage (4), encombrement des poubelles des restaurants (2)

Points positifs : candélabre de style ancien (5)

### c) Volet « VEGETALISATION » : 17% des opinions recueillies

Points positifs : ombrage des quatre tilleuls (28)

### d) Volet « TERRASSE DU CAFE LE MEUNIER » : 13% des opinions recueillies

Points négatifs : Terrasse attractive, animation de la place (20)

Points positifs : Nuisance sonore, encombrement (2)

### e) Volet « REVETEMENTS DE SOL » : 12% des opinions recueillies

Points négatifs : Aspect sombre et dégradé des pavés, trop de bitume (12)

Points positifs : Aspect ancien et traditionnel des pavés (8)

### f) Volet « AMENITES ET DIVERS » : 12% des opinions recueillies

Points négatifs : manque d'entretien, aspect sale et dégradé (5), bacs à plantes situés au milieu de la place (2), manque de mobilier pour s'asseoir (1), manque de sécurité des déplacements aux abords de la Crèche et Écoles \* (1)

Points positifs : qualité du cadre architectural, ambiance paisible des lieux (7), Animation et musique en été, esprit villageois & convivial (2), manque d'éclairage (4), encombrement des poubelles des restaurants (2)

### g)



Il est souhaité un style d'aménagement et de mobilier plutôt classique, en harmonie avec le cadre bâti. En revanche, les avis sont plutôt contrastés sur l'introduction d'éléments ludiques ou de loisirs (dont la perception et l'usage sont liés à l'âge) : terrains de pétanque, aires de jeux ou jardin partagés, sur une végétalisation libre et naturelle

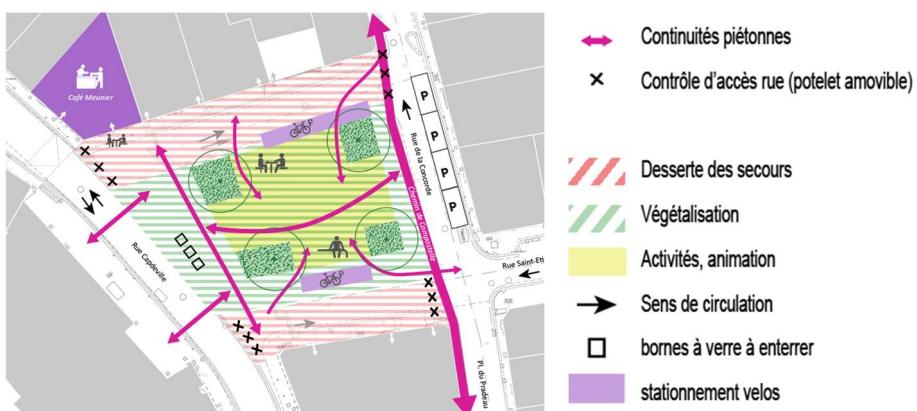
préférée aux systèmes de bacs et de jardinières ou encore sur la réduction des surfaces minérales

## **B - Le partage du diagnostic et des enjeux d'aménagement :**

Le projet vise à : corriger les difficultés d'accessibilité piétonnes, améliorer le partage de l'espace en faveur des piétons, intégrer la terrasse du café, encadrer son emprise, préserver et valoriser le cadre patrimonial, améliorer la qualité des revêtements, protéger les arbres, renforcer la végétalisation de l'espace, renforcer l'ambiance intime et « villageoise » de la place.



Les orientations consistent à : aménager l'ensemble de l'espace « à niveau » de façade à façade en « effaçant » visuellement les voies de circulation, avec des voies en plateau et un revêtement clair, conserver le sens interdit, permettre l'accès des secours et logistique, réduire la capacité en stationnement des voitures afin de libérer l'espace pour les autres usages, augmenter le nombre de supports vélos, intégrer les émergences : bennes à verre enterrées, armoires réseaux..., renforcer la présence du végétal, conforter l'existence des tilleuls, intégrer la terrasse du Meunier (50m<sup>2</sup> règlementaires ), intégrer du mobilier urbain : bancs, jeux ponctuels, améliorer l'éclairage en valorisant l'ambiance nocturne suivant les saisons et l'activité de la place

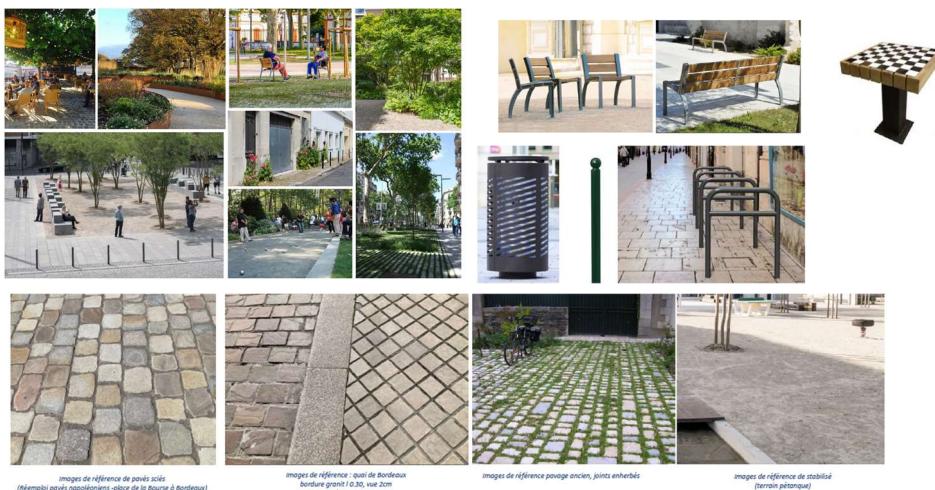


Les arbres existants seront confortés.



Il est souhaité la valorisation de l'ambiance conviviale et la qualité du patrimoine des lieux.

Quelques images de référence d'ambiances et de matérialité :



La palette végétale proposée sous le houppier des arbres :



## C - La proposition d'aménagement de la place

Le projet propose : l'installation d'un contrôle d'accès, l'enterrement des bornes, le maintien de la terrasse du café Le Meunier, des plantations au pied des arbres, des tables de jeux.



D'une place traversée....

la place évoluerait en espace partagé et apaisé

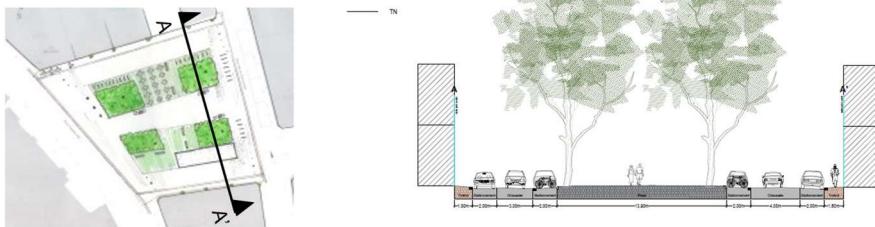


Légende

- Rue aux enfants
- Accès riverains uniquement
- Accès restreint
- Bornes d'accès

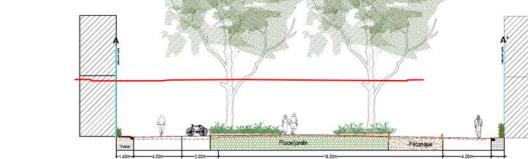
VUE EN COUPE

Etat existant



PROJET

- TN
- PROJET



Bordeaux métropole | Réqualification de la place Lucien Victor Meunier à Bordeaux

## Mise en dialogue

### ■ Le projet

« *Le projet est-il définitif ou pas ?* »

« *Il existe un autre projet dans l'étude d'impact, projet validé et qui figurer dans l'enveloppe du projet du Bus à Haut Niveau de service. Où est passé l'argent pour l'aménagement de la placette ?* »

Sébastien Dabadie, directeur adjoint du service Mobilité auprès de Bordeaux Métropole, précise que l'aménagement était prévu dans le cadre du projet du BHNS et que l'enveloppe du financement de l'aménagement de la place Lucien Victor Meunier est toujours intégrée au budget du Bus Express t. Pour rappel, l'enveloppe est toujours de 155 millions d'euros pour les 21 km et prend en compte les travaux de la place à hauteur de 400 000 €. Il existe bien un projet au DP.

« *Quelle est la superficie de la place avant et après sa réqualification ?* »  
Christelle Rivière indique que la place mesure environ 1000 m<sup>2</sup> de façade à façade.

« *Je suis pour le projet de refaire la place dans son intégralité.* »

« Pourquoi ne pas voter sur le projet. »

En réponse à cette proposition, Didier Jeanjean précise que les élus présents laissent les participants s'exprimer. Ils sont à leur écoute mais que le choix final, le choix politique leur appartient.

▪ **Le stationnement**

« Quelle est l'idée de supprimer toutes les places de stationnement sur cette place ? 20 place de stationnement vont être supprimées. Des places de stationnement, c'est important pour les habitants. Le cœur du sujet est là ! La place pourrait être refaite sans supprimer me stationnement. »

Didier Jeanjean confirme qu'il n'y aura pas de place de stationnement créée entre la terrasse et le commerce. Les seules places qui seront maintenues dans le projet sont celles de la rue de la Concorde.

« On se gare bien dans le quartier jusqu'à 19 heures. A partir de 19h00, cela devient compliqué. »

« Le projet conserve des places de stationnement rue de la Concorde. »

« Est-il envisageable de mettre du stationnement en épi rue de la Concorde. »

Didier Jeanjean confirme que le stationnement en épi n'est pas possible.

Didier Jeanjean précise que 80 % des déplacements se font à 5 km de distance. Le travail des élus est de travailler sur ces 80%. La question n'est pas de supprimer la voiture mais bien d'inciter les personnes à choisir d'autres modes de déplacements. Actuellement, le trafic a chuté de 11% sur les boulevards et de 9% en ville. L'idée est de faire chuter le trafic de transit. La pollution de l'air est à prendre en compte.

« Pouvez-vous entendre que les artisans ne veuillent plus venir en ville car ils ne peuvent pas stationner ? »

Didier Jeanjean indique que les artisans peuvent toujours venir travailler à Bordeaux et qu'ils peuvent également accéder au secteur borné ;

Patrick Papadato précise qu'un travail assez conséquent est fait pour libérer les places de manutentions et que le stationnement est gratuit sur ces places-là pour les artisans.

Didier Jeanjean confirme la gratuité du stationnement pour les artisans sur les aires de livraisons et zones de manutentions. Il est également possible d'activer le Pass 52 et faire venir un artisan devant votre porte. Avec un abonnement résidentiel, il est possible d'inscrire 4 plaques d'immatriculation sur son abonnement : vous pouvez alors inscrire le numéro d'immatriculation de votre artisan sur votre abonnement et ce jusqu'à 15 jours.

« Le Pass 52 ne vous garantit pas d'avoir une place de stationnement devant chez vous. Ne pourriez-vous pas garder la rue du côté du boulodrome et du stationnement ? »

« J'ai constaté que le dimanche des voitures stationnées sur le trottoir, devant les bornes à verre. »

▪ **Le plan de circulation**

« Le sens interdit devant le café Le Meunier sera dans quel sens ? »

« Comment vont circuler les voitures ? »

Christelle Rivière indique que les mêmes sens de circulation seront conservés rues Capdeville et de la Concorde.

« Pourquoi supprimer les deux voies de la place ? »

Christelle Rivière indique qu'il existe une servitude pour les services d'incendie et de secours (SDIS) qui ont besoin d'un empiètement de 5 mètres pour la giration de leur camion de pompiers.

« Serait-il possible d'installer un panneau « sauf vélo » et permettre l'utilisation de la rue à contresens pour les cyclistes ? »

- **Borne rue de la Concorde**

« Allez-vous installer une borne au début de la rue de la Concorde ? »  
Didier Jeanjean interroge les participants afin de savoir si l'idée de piétonniser la rue de la Concorde pourrait leur convenir. Il précise qu'aucune décision n'a été prise.

« Je suis gérant du Petit bar. Il y a beaucoup d'enfants dans cette rue. La pose d'une borne permettrait de sécuriser la rue et d'avoir des places de stationnement. »

« Une borne rue de la Concorde réduirait le problème de stationnement. »  
Suite à l'intervention d'une habitante qui indique que le boulodrome se retrouverait sur le passage du camion de pompiers en cas d'incendie, Christelle Rivière précise que le Service d'Incendie et de Secours a bien précisé qu'il n'était pas possible, ni envisageable de fermer la rue. Le camion de pompiers arrive de la rue Capdeville entre en marche arrière sur la place et bénéficie d'une giration suffisante. Le terrain de pétanque tel qu'il est implanté sur le plan est parfaitement compatible avec la manœuvre des pompiers.

- **Le boulodrome**

« Quelle idée de mettre un boulodrome sur la place ! »  
Didier Jeanjean précise que l'idée du terrain de pétanque a émergé lors de la concertation. Il indique que si personne n'y est favorable, il pourra éventuellement être retiré du projet.

« Le boulodrome serait utilisable jusqu'à quelle heure ? »  
Didier Jeanjean souligne que plus la place sera utilisée moins il y aura de mauvais usages du lieu.

« En termes de solution pratique pour le boulodrome, je propose l'idée de mettre une bâche afin d'éviter les nuisances sonores. » Le propriétaire du café Le Meunier propose de gérer la pose et/ou l'enlèvement de la bâche sur le boulodrome.

- **La terrasse**

« De combien la terrasse du café Le Meunier va être diminuée ? »  
Nadia Saadi confirme que les 50 m<sup>2</sup> de terrasses du café Le Meunier sont maintenus. Il existe un arrêté qui confirme le droit acquis.

Didier Jeanjean précise que la municipalité exerce des contrôles sur la superficie des terrasses. Il existe parfois des excès mais ici, ce n'est pas le cas. Il indique que la Ville de Bordeaux porte une vigilance particulière sur les nuisances indues par l'exploitation des terrasses.

- **La végétalisation de la place**

« Souhaitez-vous couper les arbres ? »  
Christelle Rivière indique que les quatre arbres restent. L'aménagement vise à enforcer la biodiversité du lieu.

- **Les aménités et divers**

« L'aménagement urbain est important. En ville, on chemine. Sur la PLACE Lucien Victor Meunier, on arrive sur une place bien dessinée avec du bazar au pied des arbres. Dans votre projet, vous chassez les voitures, puis les motos... il en reste quelques-unes mais bien moins. L'identité de cette place est quelle est rectangulaire. Il y a de l'animation avec le café. Le mobilier est incongru. La place n'est pas très bien entretenue. Avec votre projet, la place se banalise, les trottoirs sont intégrés. On a besoin de se mettre sous les arbres. On a besoin de mobilier où l'on peut

*s'asseoir sans avoir à payer un café. Vous reliez les deux pâtés de maisons mais ce n'est pas nécessaire. »*

Didier Jeanjean indique que la place resterait en rectangle avec une canope verdoyante qui couvre toute la partie centrale de la place. La proposition du projet consiste à protéger l'arbre autour de son tronc ainsi que son système racinaire. La place sera toujours circulée, elle pourra être traversée. On conservera l'esprit quartier de cette place. Une attention particulière sera portée pour cela dans le choix de son mobilier et de ses pavés.

Christelle Rivière indique que des pavés sciés seront utilisés pour le pavage sur cette place avec des joints secs ou enherbés selon l'endroit. La rue actuelle est dégradée. L'objectif de cette requalification est de retrouver une place à la hauteur de sa qualité. Elle précise que les pavés de la place ne sont pas utilisables pour sa requalification et qu'il est proposés des pavés aux tons neutres mais plus clairs que ceux existants.

*« Et le lampadaire ? »*

Christelle Rivière indique que le projet est en phase d'esquisse et qu'actuellement il est positionné au milieu de la place. Au final, il sera implanté en fonctions des besoins, des usages.

▪ **Autres sujets**

*« Les trottoirs sont dangereux rue Capdeville alors qu'ils viennent d'être refaits. »*

*« Pourquoi n'a-t-on pas enterré les poubelles avant ? »*

Sébastien Dabadie explique que Bordeaux Métropole attendait la configuration finale de la place. Dans le cadre de ce projet de requalification, il est prévu de les mettre au même endroit mais enfouies.

Didier Jeanjean indique que le bus express – ligne G permet d'accueil 50 000 voyageurs par jour.

*« Rue Capdeville, il existe un problème concernant la hauteur du trottoir. Serait-il possible d'installer un potelet ? »*

Sébastien Dabadie explique que les potelets ne sont pas interdits mais considérés comme un échec de l'aménagement urbain. Il est souhaitable de donner la chance à l'aménagement mis en œuvre et de voir comment il vit. Le potelet reste un obstacle.

## Conclusion

---

**Didier Jeanjean**

*Adjoint au maire en charge de la nature en ville et des quartiers apaisés*

Didier Jeanjean invite les participants à faire remonter leurs messages.

Il précise que le phasage des travaux n'est pas défini pour l'instant. Une réunion chantier se fera en temps et en heure. Un chef chantier sera désigné.

Concernant le boulodrome, il indique que le sens d'implantation pourrait être modifié. Des adaptations du projet sont envisageables.

Didier Jeanjean a bien entendu les attentes des participants de conserver l'entité de la place.

Concernant les travaux, Sébastien Dabadie explique qu'ils devraient se dérouler au courant de l'hiver prochain. Ce chantier aura certainement un peu de retard car des fouilles archéologiques seront nécessaires. Ils interviendront après la phase de validation avec l'architecte des Bâtiments de France. Les travaux devraient durer 5 mois.